



Extrait du registre des délibérations
du bureau syndical
Séance du 30 mai 2022
Délibération n° B2022-29a
Mise en valeur de la
Cathédrale Saint Paul Aurélien
à Saint Pol de Léon

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 10
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votants : 10

Le trente mai deux mille vingt-deux à 10 heures, le bureau du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le vingt-quatre mai deux mille vingt-deux s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

- Collège Aber/Iroise
 - Antoine COROLLEUR
 - Collège Morlaix
 - François HAMON
 - Collège Quimper Fouesnant
 - Hervé HERRY
 - Collège Quimperlé/Concarneau
 - Jacques RANNOU
 - Marie-José TOULLEC
 - Collège Cap Sizun/Douarnenez
 - René SOUBEN
 - Collège Centre
 - Pierrot BELLEGUIC
 - Collège Crozon/Châteaulin
 - Xavier BOREL
 - Collège Landerneau/Lesneven
 - Jean-Yves QUERE
 - Collège des EPCI
 - Pascal KERBOUL
- **Services du SDEF** : Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique
- **Excusés** : Stéphane LE DOARE, Thomas FEREC, Marie-Claire HENAFF

Mise en valeur de la cathédrale Saint Paul Aurélien à Saint-Fort-de-Leon

Cathédrale romane du 12ème siècle, la cathédrale gothique Paul Aurélien, basilique mineure dite de l'Annonciation, possède une remarquable nef du 13ème siècle en pierre calcaire de Caen, un ensemble quasi unique en Bretagne, et un chœur en granite du 15ème siècle. Les flèches qui ont 50 mètres d'élévation sont de la fin du 14ème siècle. Des chapelles latérales lui ont donné sa stature définitive au 16ème siècle. La longueur totale de la cathédrale est de 80 mètres, sa hauteur sous voûte de 16 mètres, sa largeur aux transepts de 44 mètres.

La cathédrale a fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques par la liste de 1840.

La commune souhaite rénover les projecteurs de mise en lumière de la Cathédrale. Le projet consiste en :

- la rénovation des barreaux LED qui éclairent l'édifice et changent de couleurs avec le calendrier liturgique,
- la rénovation des 6 encastrés de sol situés entre la mairie et la cathédrale, changent de couleurs avec le calendrier liturgique,
- la rénovation des 8 projecteurs par des projecteurs LED sur la flèche de la cathédrale avec intervention de techniciens cordistes pour travaux en milieu spécifique.

Pour 8 projecteurs, une consommation annuelle qui passe de 2 748 kWh à 659 kWh et une facture estimée qui passe de 486 € à 116 €. Soit une dépense totale énergétique de 229 € TTC. (Prix du kWh : 0,177 € TTC). Le devis s'élève à 53 050.02 € HT.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer une aide de 13 000 €.

Pour extrait conforme au registre

Antoine COROLLEUR, Président du SDEF